



N° D'IMPRIMÉ TV01312493

PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE VOLONTAIRE
D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE



EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE		DATE DU CONTRÔLE		N° DU PROCÈS-VERBAL	
Contrôle volontaire total		29/07/2025		25001321	
FONCTIONS CONTRÔLÉES		DÉFAILLANCES CONSTATÉES			
Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.		Défaillances majeures : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire) 3.2.1.a.2. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré, à l'intérieur de la zone de balayage des essuie-glaces ou de vision des rétroviseurs AV Défaillances mineures : 5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger ARD 8.2.22.d.1. OPACITÉ : Connexion impossible sans dysfonctionnement du témoin OBD			
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE					
N° D'AGRÈMENT : S076T114					
RAISON SOCIALE : SASU ANALYSE AUTO BILAN PAVILLY					
COORDONNÉES : 18 ALLEE DE LA COTONNIERE 76570 PAVILLY Tél : 02 35 92 29 29 - Fax : 02 35 92 29 29					
IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR					
N° D'AGRÈMENT : 076F0521					
SIGNATURE :					
IDENTIFICATION DU VÉHICULE					
Immatriculation et pays		Date d'immatriculation		Date de 1 ^{ère} mise en circulation	
GX-668-AR (F)		22/05/2024		22/05/2024	
Marque		Désignation commerciale			
RENAULT		KANGOO			
N° dans la série du type (VIN)		Catégorie internationale		Genre	
VF1RFK00573004537		N1		CTTE	
Type/CNIT		Énergie			
N10RENCFTF218671		GO			
Document(s) présenté(s) attestation commissaire priseur					
KILOMÉTRAGE RELEVÉ					
30713					
MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES					
		AVANT		ARRIÈRE	
		G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :		-3.6 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :		5 %		10 %	
Forces verticales :		919 daN		561 daN	
Frein de service					
Forces de freinage :		285 daN	284 daN	186 daN	186 daN
Déséquilibre (<20%) :		1 %		0 %	
Forces de freinage (efficacité) :		285 daN	284 daN	186 daN	186 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) :		63 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :		20 %			
Émissions à l'échappement					
Opacité des fumées(0.21 m-1)		C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1			
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :		-2.0 %		-2.1 %	



INFORMATIONS IMPORTANTES AU VERSO